

Le CNPH a mené un projet expérimental pendant deux ans en coopération avec des partenaires d'autres pays européens : deux groupes scolaires agricoles dans les Carpates en **Roumanie** (V ADAMACHI Iasi et HARALAMB VASILIU), un organisme public de conseil en aménagement, réhabilitation d'exploitations agricoles et en certification dans les Asturies en **Espagne** (SERPA), un centre agronomique de recherches appliquées wallon en **Belgique** (CARAH), un centre de formation dans la région des lacs Ballaton en **Hongrie** (Együtt a Jövőnkért Alapítvány), et une société de recherche en formation professionnelle dans le domaine agricole et du développement rural à Naples en **Italie** (SERIFO).

**Objectif :**

- concevoir et tester une **formation** permettant de développer la compétitivité et l'esprit d'entreprise des **repreneurs et créateurs potentiels d'entreprises agricoles ou horticoles**.
- Faciliter **la transmission d'entreprise** dans le domaine agricole et horticole

Deux ans de  
coopération

2006 – 2008

5 séminaires  
en Europe

Echanges de  
pratiques  
entre centres  
de formation

Visites  
d'exploitations

**Principe :** formation 'new agri european manager' en alternance sur une exploitation à reprendre ou à adapter.

**Moyens :**

- des travaux de recherche et d'enquêtes auprès de cédants, de créateurs et de repreneurs d'entreprises agricoles et horticoles
- définition du profil du Manager agricole/horticole au niveau européen et construction de la formation
- expérimentation de la formation dans les 6 pays partenaires auprès d'un total de 80 personnes qui ont acquis des connaissances et des compétences ayant été évaluées en fin de formation.
- des réflexions menées avec les partenariats locaux (institutions publiques, financeurs, fonds de formations...)
- réalisation d'un bilan et d'une analyse des impacts auprès des bénéficiaires du projet

## Résultats

- Parmi les 80 personnes ayant suivi la formation, 26 ont créé ou repris une entreprise agricole ou horticole en date de février 2009, soit 5 mois après la formation
- Les créateurs ou repreneurs d'entreprises ne sont pas toujours dans une disponibilité (en terme de temps et d'état d'esprit) de formation ou moment de la reprise ou de la création.
- L'expérimentation Leonardo a mis en lumière la nécessité de développer des dispositifs de formation ou d'accompagnement spécifique en faveur des cédants agricoles ou horticoles. Ces dispositifs devront s'inscrire davantage dans une planification anticipée de la cession et davantage intégrés dans l'approche globale de la gestion de l'entreprise (trouver un futur successeur faisant désormais partie d'une problématique parmi d'autres telles que le développement stratégique de l'entreprise).
- La question de la transmission est également liée à l'importance de plus en plus présente de s'associer avec son futur successeur avant la transmission.
- Une des conclusions du projet pilote est d'échanger avec les entrepreneurs actuels à partir de la mi parcours de leur vie de responsable sur la nécessité de préparer la pérennité de l'entreprise. Cette question délicate doit être abordée par étape sous forme d'accompagnement collectif et individuel.

# Perspectives

## **Des ateliers et des accompagnements individuels pour les cédants**

Le CNPH poursuit le projet pilote Leonardo en mettant en place - en partenariat avec VIVEA - des ateliers intitulés « L'avenir de votre entreprise se prépare aujourd'hui ». 5 ateliers thématiques basés sur le partage d'expérience et l'accompagnement personnalisé apportent aux chefs d'entreprise un accompagnement personnalisé à travers des partages d'expérience, des tables rondes et témoignages, des suivis individuels en entreprise :

- améliorer la stratégie économique de votre entreprise
- organiser le travail et mieux gérer les salariés
- trouver un associé ou un successeur
- préparer et planifier la transmission
- évaluer la valeur de l'entreprise

## **Mobilité européenne des stagiaires, des formateurs et des entreprises**

Des projets de mobilité Léonardo Da Vinci pour les stagiaires de la formation professionnelle et sont envisagés au sein du partenariat européen. Des stages dans une entreprise d'un autre pays européen inclus dans leur formation leur permettraient d'appréhender d'autres pratiques professionnelles et d'autres cultures.

Des échanges transnationaux entre formateurs semblent également intéressants à développer en y associant les entreprises pour des échanges de pratiques. Ces échanges pourraient être l'occasion de fournir aux entreprises des ateliers de formation à dimension européenne. La constitution de réseaux professionnels d'entreprises à l'échelle européenne nous apparaît aussi à tous comme une opportunité intéressante.

## **Des transmissions d'entreprises à l'échelle européenne**

La problématique de transmission d'entreprises agricoles/horticoles peut vraisemblablement toucher toute l'Union Européenne ; une entreprise à céder dans un pays peut en effet intéresser un repreneur d'un autre pays.

Des échanges européens pourraient être développés en favorisant la mise en relation entre une offre d'entreprises à céder et une demande de reprise à l'échelle européenne.

## **Des Formations Ouvertes A Distance**

Afin de s'adapter à la disponibilité des repreneurs d'entreprise et à leur projet d'installation, le CNPH va mettre en place des FOAD en partenariat avec d'autres centres de formation et la Chambre d'Agriculture.

## Contacts

V ADAMACHI Iasi (ROUMANIE)

HARALAMB VASILIU (ROUMANIE)

CNPH (FRANCE)

CARAH (BELGIQUE)

SERPA (ESPAGNE)

Együtt a Jövőkért Alapítvány (HONGRIE)

SERIFO (ITALIE)

